

## **Une fiducie pour sauver la santé !**

Karine Blondin

Jean-François Roberge,

Etienne Tittley

Les auteurs sont respectivement Présidente, Vice-président et Trésorier du groupe Force Jeunesse

Alors que vient de se terminer le congrès de l'ADQ et que débute le Forum sur le déséquilibre fiscal canadien, nous voilà inondés d'opinions à propos de ce que l'État québécois doit faire de ses finances publiques. Toutefois, qu'il soit question de déséquilibre fiscal, de surplus budgétaires, de remboursement de la dette ou de baisses d'impôts, il faut se rappeler qu'il ne s'agit là que de moyens et non d'objectifs. Le débat actuel demeurera futile, voire stérile, tant que le déséquilibre fiscal et les questions de finances publiques ne serviront pas des idéaux concrets et tangibles qui répondent aux défis qui seront posés dans les prochaines décennies.

Au début des années 90, alors que nous vogueons de déficits en déficits, l'équilibre budgétaire (le «déficit zéro») se profilait comme un objectif évident, même s'il paraissait pour plusieurs inaccessible. L'étape suivante consiste tout naturellement à se demander quelles sont les priorités de l'État québécois à long terme, pour ensuite cibler la ou les politiques budgétaires qui nous donneront les moyens de nos ambitions.

Comme bien d'autres, nous croyons que l'État québécois, sans se soustraire à ses responsabilités en matière de justice, d'environnement ou de soutien aux familles, à titre d'exemple, devrait considérer comme prioritaires les deux secteurs suivants : l'éducation et la santé. Il nous apparaît évident que l'accessibilité à un système d'éducation de qualité constitue un fabuleux outil de développement social et économique et qu'il s'agit d'un acquis à conserver, voire à consolider. Toutefois, vu la vitalité de notre système actuel et la diminution graduelle du nombre d'enfants, le maintien de ce système, s'il peut parfois poser quelques défis – notamment en région- ne menacera guère l'équilibre des finances publiques au cours des prochaines décennies.

Par contre, en ce qui a trait à notre système de santé, la donne se révèle fort différente. Nous croyons fermement que l'accessibilité et la qualité des soins de santé constituent d'importantes réalisations collectives. Toutefois, ces soins engendreront, au fil des ans, des coûts de plus en plus grands et accapareront dans les années à venir une part de plus en plus importante du budget du gouvernement provincial. Il est à ce chapitre établi, depuis la tenue de la Commission Clair en 2000, que les coûts associés à la santé augmenteront deux fois plus rapidement que le produit intérieur brut et, par conséquent, que les revenus de l'État québécois. Nous avons donc collectivement la responsabilité de mettre en place les moyens nécessaires à la pérennité de notre système de santé.

Une fois ciblées ces objectifs, nous devons trouver le moyen d'assurer leur financement à long terme en tenant compte de la seule donnée quantitative que nous pouvons évaluer avec certitude : l'élément démographique du vieillissement de la population. Car c'est

bien dans cette perspective que nous devons analyser les avenues de financement qui s'offrent à nous.

La première avenue, celle favorisée par le Parti québécois, consiste à démontrer l'existence d'un déséquilibre fiscal afin de rapatrier des sommes du gouvernement fédéral. Sans diminuer l'importance de la question, force nous est de constater que l'on ne sait trop ce que nos élus provinciaux entendent faire des moyens qu'il comptent récupérer. Or, une fois que la société québécoise aura déterminé quelle est la bonne clé pour ouvrir le coffre-fort fédéral (transfert de points d'impôts, rapatriement de l'argent provenant de la TPS, ou encore augmentation des transferts), nous devons bien décider de l'allocation de ces ressources supplémentaires, à défaut de quoi nous aurons remué tant de poussière pour rien. Plus précisément, s'il advenait que les gouvernements provinciaux utilisent ces fonds pour financer leurs baisses d'impôts, on peut se demander quelle serait alors la plus-value pour les citoyens. Le transfert d'argent ou de pouvoir de taxation du fédéral ne saurait constituer un objectif en soit. Il doit être directement lié aux politiques budgétaires mises de l'avant par les gouvernements.

La seconde option nous est proposée notamment par le parti Libéral, qui compte diminuer les impôts de manière significative et augmenter uniquement les dépenses de manière ciblée ainsi que par l'ADQ qui compte éventuellement instaurer un taux d'imposition unique. L'option de la baisse des impôts, déjà en partie appliquée par le gouvernement actuel, permettra probablement à moyen terme d'insuffler une certaine vigueur à l'économie et de maintenir notre système de santé à court terme. Mais comment, en réduisant les revenus du gouvernement d'une manière importante, pourrions-nous financer adéquatement la santé et l'éducation à long terme ? Réduire significativement les revenus de l'État sachant l'arrivée incontournable d'une croissance des dépenses nous semble un scénario irresponsable. Cette option devrait donc être écartée, du moins à court terme.

Éliminons aussi dès maintenant les réinvestissements massifs et un retour, même sur une brève période, aux déficits budgétaires. En effet, après tant de sacrifices collectifs, il s'avérerait irresponsable d'ouvrir les vannes compte tenu de notre importante dette, véritable épée de Damoclès au-dessus des Québécois de tous âges qui nous prive et nous privera tous les ans de fonds importants.

Mais alors, quelle voie emprunter? Rembourser la dette? Voilà une option aussi mise de l'avant par l'ADQ et par les Libéraux. En affectant la presque totalité des marges de manœuvre disponibles au remboursement de la dette, on évite de mettre trop d'argent dans le réseau et de le rendre ensuite insoutenable, pelletant nos responsabilités sur les épaules des générations futures. De plus, si les remboursements sont substantiels, cette façon de faire a le mérite d'éliminer la dette résultant de dépenses courantes effectuées à crédit par le passé. Une fois libéré du fardeau d'intérêt sur cette dette, le gouvernement aurait alors les coudées franches pour faire face à l'augmentation des coûts du système de santé et livrer aux baby-boomers les services auxquels ils auront droit. Toutefois, il pourrait s'avérer difficile de garder cette discipline à plus long terme si les citoyens ne peuvent apprécier rapidement et de façon concrète les progrès réalisés ainsi que l'impact réel de cette importante décision sur leur qualité de vie future. De façon à s'assurer que

l'intérêt commun prime, il faudrait donc lier cet argent à un projet concret et rassembleur.

Voilà donc pourquoi la création d'une Caisse santé, une sorte de fiducie visant à assurer la pérennité d'un système efficace et accessible à tous, se présente comme la meilleure option. Le gouvernement s'engagerait à déposer dans cette caisse des sommes importantes chaque année jusqu'en 2020 environ, puis à en retirer graduellement à partir de 2025 afin de pourvoir aux coûts élevés reliés à la prestation de soins de qualité à une population dont l'âge médian passera de 36,1 ans en 1996 à plus de 46 ans vers 2031. Il nous apparaît clair que, sans une telle mesure, les seuls revenus fiscaux de l'État ne pourront pas soutenir le système. Une grave iniquité se poindra alors. En effet, comment pourrait-on accepter que les générations ayant mis sur pied un des meilleurs systèmes de santé au monde et qui en auront défrayés les coûts toute leur vie ne puissent pas en bénéficier au moment où ils en ont vraiment besoin?

Il nous faut dès maintenant cesser de jouer à l'autruche, la santé accapare déjà la part du lion dans le budget de l'État québécois et rien ne permet de croire que la situation ira en s'améliorant. En effet, nous ne pourrions éviter le vieillissement de la population ainsi que l'évolution de la technologie et de la pratique. Nous pouvons agir maintenant et sauver ce système ou nous pouvons attendre et prétendre plus tard que la situation est insoutenable. À Force Jeunesse, nous croyons que nous ne devons pas mettre en place des programmes sociaux comme on construit une châteaux de sable, c'est-à-dire pour son seul plaisir et sachant que le temps l'emportera inexorablement avec la prochaine marée... Le temps joue contre nous. Il faut créer une Caisse santé. Et vite.